

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session

Rome, 1^{er}- 2 décembre 2004

**ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

1. Le Conseil d'administration est invité à prendre note du fait que le FIDA souhaite conclure un accord de coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
2. Cet accord aurait principalement pour but de renforcer le dialogue et la coopération entre les deux institutions dans les domaines du développement rural et de la réduction de la pauvreté. En particulier, il devrait permettre de constituer un partenariat efficace et de renforcer la coopération au niveau des programmes dans le cadre de l'initiative conjointe avec la France destinée à remettre le développement agricole et rural à l'ordre du jour des priorités aux niveaux mondial, régional et national.
3. Conformément à la section 2 de l'article 8, de l'*Accord portant création du FIDA*, le Conseil d'administration est prié d'autoriser le Président à négocier et à signer les documents juridiques nécessaires selon les mêmes modalités que pour la signature d'accords similaires avec d'autres partenaires. Le texte de l'accord qui sera négocié et signé sera communiqué pour information au Conseil d'administration lors d'une prochaine session.
4. Les Administrateurs retrouveront en annexe des informations plus détaillées concernant ce projet d'accord.

**ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LE FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
ET L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

Contexte

Le FIDA travaille en liaison étroite, par l'intermédiaire de ses divisions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de la Mobilisation de ressources, avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Ministère français des affaires étrangères afin d'améliorer l'analyse des politiques agricoles et le dialogue concernant le développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au niveau régional, la plateforme (Hub) de développement rural et de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre parrainée par les Gouvernements français et italien, le FIDA, l'Union européenne, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, appuiera l'analyse des politiques et le dialogue dans la région et jouera un rôle clé pour ce qui est de faciliter la coordination entre les parties prenantes aux niveaux régional et national.

Elle a notamment débouché sur une initiative conjointe FIDA/OCDE/France pour l'appui en faveur du projet agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui a pour objectif de remettre le développement agricole et rural à l'ordre du jour aux niveaux mondial, régional et national. Afin de financer les activités d'assistance technique que cela implique, le Gouvernement français a convenu d'apporter au FIDA une contribution de 600 000 EUR. Les accords-cadres concernant la coopération et l'administration du projet ont été signés par le Gouvernement français et le FIDA le 30 janvier 2004, et une première tranche d'un montant de 250 000 EUR a été virée au FIDA le 13 septembre 2004.

Les activités de lancement du projet ont commencé après le transfert des fonds. Un accord de coopération entre le FIDA et l'OCDE est maintenant nécessaire pour faciliter les relations administratives et opérationnelles entre les deux institutions.

But et objectifs de l'accord de coopération

L'accord de coopération a principalement pour but de renforcer le dialogue et la coopération entre le FIDA et l'OCDE dans les domaines du développement rural et de la réduction de la pauvreté.

Plus concrètement, il a pour objectifs:

- i) d'instaurer un partenariat efficace et de renforcer la coopération entre le FIDA et l'OCDE au niveau des programmes dans le cadre de l'initiative conjointe avec la France destinée à remettre le développement agricole et rural à l'ordre du jour aux niveaux mondial, régional et national; et
- ii) de faciliter la mise en place des dispositions administratives et opérationnelles nécessaires à la réalisation des activités financées au moyen de la contribution de la France. Ces activités ont été identifiées à l'occasion de plusieurs réunions entre le Ministère français des affaires étrangères, l'OCDE et le FIDA, avec la participation de la plateforme de développement rural et de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Arrangements institutionnels

Au niveau international, l'initiative s'appuiera sur les atouts respectifs des trois partenaires – le FIDA, l'OCDE et la France, et d'autres partenaires potentiels. En particulier, l'expertise de l'OCDE en matière d'analyse des politiques et de dialogue devrait trouver sa contrepartie dans l'expertise et l'expérience de terrain du Ministère français de la coopération et du FIDA dans les domaines du développement agricole et de la réduction de la pauvreté rurale.

Au niveau régional, les activités seront élaborées et exécutées en coopération avec les institutions et initiatives régionales appropriées. À cet égard, le club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest accueilli par l'OCDE, et le Centre de développement de l'OCDE, ainsi que la plateforme de développement rural et de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre seront des partenaires indispensables pour ce qui est de concevoir et d'animer un dialogue, d'une part, et d'établir des liens entre les niveaux régional et national, d'autre part. Des liens similaires seront instaurés avec des institutions régionales dans d'autres régions du continent.

